

Revue Adventiste

Organe des Eglises Adventistes du 7^{me} Jour de l'Europe latine

(France et colonies, Belgique, Suisse romande, Espagne, Portugal, Italie)

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

XXVII^e ANNÉE

15 MAI 1923

NUMÉRO 10

La crèche de Bethléem

Mai finissait probablement.
C'était beau temps dans la Judée,
Et dans les champs une flutée
S'envolait au ciel doucement.

C'était la nuit ; sur les collines,
Les bergers et les chiens veillaient.
Les doux parfums des églantines
Sur le bercail se répandaient.

Mais tout à coup, le firmament
Se colora comme l'aurore.
Et les bergers d'étonnement
S'imaginaient rêver encore !

Des voix nombreuses dans le ciel
Chantèrent l'hymne évangélique :
« Gloire à Dieu !... Paix soit aux mortels
Par le don de son Fils unique ! »

Les accords des chants les plus doux,
Remplirent le ciel et la terre,
Et les bergers, sur leurs genoux,
Priaient, ravis, dans la bruyère.

Mais sur Bethléem Ephrata
Les anges, porteurs de lumière,
Chantent joyeux l'alléluia !
Chant de bonheur et de mystère.

Dans la cabane d'un berger
Venait de naître, de Marie,
L'homme-Dieu, venu pour sauver
Jérusalem et Samarie.

Le roi du ciel, le roi divin,
Avait choisi, venant sur terre,
L'humble crèche de Bethléem
Rustique et pleine de mystère !

Et les bergers à l'âme pure
En allant adorer l'enfant,
Prirent, sous leur robe de bure,
Pour Jésus un agneau tout blanc.

L'un d'eux avait dans sa besace
Du pain, du lait frais et du miel
Qu'il offrit avec tant de grâce
Que Jésus dut se croire au ciel.

Christ aima ces adorateurs,
Ces humbles pâtres des campagnes
Il vécut parmi les pêcheurs
Enfants des lacs et des montagnes....

Ce même soir, dans le lointain,
Quand la nuit étendit son voile,
Des rois Mages virent soudain
Au ciel une brillante étoile.

Elle descendait presque à terre
Pour éclairer ces savants rois.
Ils comprirent que d'un mystère,
Dieu les avertissait tous trois !

Saisis alors d'étonnement,
Ils prirent leur riche monture
Et l'étoile du firmament
Pour eux traça la route sûre.

Ils avaient mis dans leur ceinture
(C'est la coutume en Orient)
Un peu de myrrhe, fraîche et pure,
Pour en offrir au roi naissant.

Voyez leur bourse toute ronde,
Pleine de belles pièces d'or.
C'est tout pour le Sauveur du monde
Mignon petit bébé qui dort !

Mais qu'apporte l'un des trois Mages
Dans un coffret de fin argent ?
Il vient pour rendre ses hommages
Et pour offrir un peu d'encens.

Oui, ce fut sous un toit de chaume
Que les bergers et les grands rois
Adorèrent le fils de l'homme
Qui leur donna ses douces lois.

O ! grandeur, divine sagesse,
Ainsi tu nous as enseigné
Que la pauvreté, la richesse,
Doivent s'unir pour t'adorer !

Mai finissait probablement
C'était beau temps dans la Judée,
Et, dans les champs une flutée
S'envolait au ciel doucement.

A.-J. GIROU.

Restez sur la ligne

Dans le *Christianisme*, J. Boule exprime une grande vérité quand il dit :

« Dans une campagne de réveil, seul l'Évangile est le vrai terrain sur lequel il est possible d'intéresser, de retenir et de troubler les âmes à salut. Il ne faut point s'écarter de cette ligne de conduite et d'action si l'on veut réussir et obtenir la bénédiction de Dieu sur l'œuvre accomplie. Pour un but si élevé que le salut des âmes, il n'est que la prédication fidèle de la croix qui puisse prétendre à des résultats positifs. Tout le reste, causeries et sujets à côté, encore moins polémiques et digressions savantes, ne saurait empoigner les âmes et les amener repentantes devant le Rédempteur. »



L'EVANGILE EN SAMARIE

Par Mme E.-G. WHITE

Après la mort d'Etienne, il s'éleva contre les croyants de Jérusalem, une persécution si implacable qu'ils furent tous « dispersés dans les contrées de la Judée et de la Samarie ». Saul « ravageait l'Eglise ; il pénétrait dans les maisons, et entraînant de force hommes et femmes, il les faisait mettre en prison ». En parlant de son zèle dans cette œuvre cruelle, il dit lui-même plus tard : « Moi-même, il est vrai, j'avais cru qu'il fallait m'opposer par tous les moyens au nom de Jésus de Nazareth. Et c'est ce que j'ai fait à Jérusalem ; j'ai jeté en prison plusieurs des saints... Souvent même, allant d'une synagogue à l'autre, je sévissais contre eux pour les contraindre à blasphémer, et, transporté de rage, je les persécutais jusque dans les villes étrangères. » On peut voir d'après les paroles mêmes de Saul, qu'Etienne ne fut pas le seul à souffrir la mort, « et lorsqu'on les faisait mourir, j'y donnais moi-même mon suffrage ».

En ce temps de péril, Nicodème révéla sans crainte sa foi au Sauveur crucifié. Nicodème était membre du Sanhédrin, et, ainsi que d'autres, il avait été touché par les enseignements de Jésus. En voyant les œuvres merveilleuses du Christ, il avait été convaincu que celui-ci était l'envoyé de Dieu. Trop fier pour avouer ouvertement sa sympathie pour le Galiléen, il avait cherché à obtenir de lui une entrevue secrète. Dans cette entrevue, Jésus avait développé devant lui le plan du salut et sa mission dans le monde ; mais Nicodème hésita encore. Il cacha la vérité dans son cœur, et pendant trois ans, elle ne porta pas de fruits apparents. Cependant, bien que Nicodème ne reconnût publiquement le Christ, il avait à plusieurs reprises contrecarré les projets meurtriers des prêtres du Sanhédrin. Quand enfin le Christ eut été élevé sur la croix, Nicodème se rappela les paroles qu'il lui avait dites, de nuit, sur le Mont des Oliviers. « Et comme Moïse éleva le Serpent dans le désert ; de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé », et il vit en Jésus le Rédempteur du monde.

Avec Joseph d'Arimatee, Nicodème avait partagé les dépenses de l'ensevelissement de Jésus. Les disciples avaient eu peur de se montrer ouvertement adeptes du Christ, mais Nicodème et Joseph étaient venus courageusement à leur secours. L'aide de ces hommes riches et honorés était grandement nécessaire en cette heure de ténèbres. Ils avaient pu faire pour leur Maître défunt ce qui aurait été impossible aux disciples indigents : leur richesse et leur influence les avaient protégés dans une grande mesure contre la malignité des prêtres et des chefs. Et maintenant que les Juifs cherchent à détruire l'Eglise naissante, Nicodème vient la défendre. Affranchi du doute et de la crainte, il encourage la foi des disciples, et emploie sa fortune à soutenir l'église de Jérusalem et à faire avancer l'œuvre de l'Evangile. Ceux qui, en d'autres temps, l'avaient vénéré, se moquèrent alors de lui et le persécutèrent. Il devint pauvre en biens de ce monde, mais il défendit inébranlablement la foi.

La persécution qui sévit sur l'église de Jérusalem eut pour résultat un essor plus grand de l'œuvre évangélique. Le succès était venu couronner le ministère de la Parole en cette ville, et il y avait du danger à ce que les disciples y restassent trop longtemps sans se souvenir du mandat que leur avait donné le Sauveur d'aller dans le monde entier. Oubliant que la force de résister au mal s'obtient par un service agressif, ils commençaient à penser que l'essentiel était de protéger l'église de Jérusalem des attaques de l'ennemi. Au lieu d'entraîner les nouveaux convertis à porter l'Evangile à ceux qui ne l'avaient pas entendu, ils couraient le risque de suivre une voie qui les amènerait à se contenter de ce qui avait été accompli. Afin de disperser ses représentants au loin où ils pourraient travailler pour d'autres, Dieu permit que la persécution s'abattît sur eux. Chassés de Jérusalem, les croyants « allaient de lieu en lieu annonçant l'Evangile ».

Parmi ceux auxquels le Seigneur avait donné le mandat : « Allez donc, et enseignez toutes les nations », beaucoup étaient des humbles de ce monde — hommes et femmes qui avaient appris à aimer leur Seigneur, et qui étaient résolus à suivre son exemple et à le servir avec désintéressement. A ces humbles, aussi bien qu'aux disciples qui avaient été avec le Sauveur pendant son ministère terrestre, une précieuse charge avait été confiée. Ils devaient porter au monde la joyeuse nouvelle du salut par le Christ.

Lorsqu'ils furent dispersés par la persécution, ils s'en allèrent, remplis de zèle missionnaire. Ils savaient qu'ils avaient entre les mains le pain de vie pour un monde affamé ; et l'amour du Christ les contraignait à rompre ce pain pour tous ceux qui en avaient besoin. Le Seigneur agissait par leur entremise. Partout où ils allaient, les malades étaient guéris et l'Evangile était prêché aux pauvres.

Philippe, l'un des sept diacres, se trouvait parmi ceux qui furent chassés de Jérusalem. « Etant descendu dans la ville de Samarie, il y prêchait le Christ. La multitude, d'un commun accord, fut attentive à ce que disait Philippe, lorsqu'elle l'entendit, et qu'elle vit les miracles qu'il faisait. Car des esprits impurs sortaient d'un grand nombre de possédés, et beaucoup de paralytiques et d'impotents étaient guéris. Ce fut une grande joie dans cette ville. »

Le message du Christ à la Samaritaine avec laquelle il s'était entretenu au puits de Jacob avait fructifié. Après avoir écouté ses paroles, la femme était allée dire aux gens de sa localité : « Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-ce pas le Christ ? » Ils la suivirent, entendirent Jésus et crurent en Lui. Désireux de l'entendre encore, ils le supplièrent de rester. Pendant deux jours, il était resté avec eux, « et il y en eut beaucoup plus qui crurent en Lui après avoir entendu sa parole ». Aussi, lorsque ses disciples furent chassés de Jérusalem, quelques-uns trouvèrent à Samarie un asile sûr. Les

Samaritains accueillirent les messagers de l'Évangile, et les Juifs convertis récoltèrent une précieuse moisson parmi ceux qui avaient été autrefois leurs pires ennemis.

L'œuvre de Philippe à Samarie fut accompagnée d'un grand succès : ainsi encouragé, Philippe demanda de l'aide à Jérusalem. Les apôtres se rendirent mieux compte de la signification des paroles du Christ : « Vous serez mes témoins, tant à Jérusalem que dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. »

—o—

L'Origine d'une grande œuvre

Avant 1850, alors que des émigrants arrivaient en grand nombre en Amérique, un groupe de jeunes gens venus du Danemark, s'établirent dans le Wisconsin.

Apparemment, ces jeunes gens ne pensaient qu'à s'amuser. Leur principale distraction était la danse. Un bal avait lieu tous les dimanches soirs, et se prolongeait jusqu'aux petites heures du jour suivant. Cette jeunesse avait à sa tête un jeune homme de talent, qui conduisait la danse en jouant du violon.

Parmi ces colons, se trouvaient néanmoins deux dames pieuses, qui lorsqu'elles se rendaient visite, trouvaient toujours un moment à consacrer à la prière. Elle se sentaient poussées à demander à Dieu de toucher le cœur de ces jeunes gens et jeunes filles, qui se grisaient de plaisirs mondains, et de les amener à sentir qu'ils avaient besoin d'un Sauveur.

Au bout de quelque temps, le cœur du boute-train fut travaillé par l'Esprit de Dieu. Un dimanche soir, il demanda à ses compagnons : « Pensez-vous que nous observons le dimanche comme nous le devons ? » Quelques-uns répondirent que non, les autres gardèrent le silence. Et le jeune homme de poursuivre : « Si ce que nous faisons là n'est pas bien, que devrions-nous faire à la place ? » « Faire de bonnes lectures, proposa quelqu'un. »

Les danses cessèrent, et le jeune homme se procura quelques livres, parmi lesquels se trouvait une profession de foi baptiste, qu'il leur lut le dimanche suivant. La lecture terminée, il fit à ses amis la déclaration suivante : « Je suis en parfaite harmonie avec tout ce que contient ce petit livre. Tous ceux qui partagent les mêmes sentiments, voulez-vous vous lever ? »

Plusieurs se levèrent. Des réunions de prières furent organisées, et elles devinrent si intéressantes qu'elles se prolongeaient parfois jusqu'à une heure avancée de la nuit. Un prédicateur baptiste mandé en cet endroit, y baptisa quinze de ces jeunes gens et jeunes filles.

Quelques années après ce réveil, presque tous les membres de ce petit groupe, qui comptait vingt à vingt-cinq personnes, acceptèrent la foi adventiste.

Le jeune homme de talent qui était à leur tête était notre frère John G. Matteson, l'apôtre de notre œuvre scandinave en Amérique et en Europe. Voilà ce que peut la prière de deux chrétiennes.

(R. and H.)

A. K. R.

En un temps comme celui-ci, où l'iniquité abonde de toutes parts, on peut savoir de science certaine que la grande crise finale est imminente. Quand la méconnaissance de la loi de Dieu sera devenue presque universelle, quand son peuple sera opprimé et affligé par les méchants, le Seigneur interviendra.

M^{me} E.-G. WHITE.

Mangez "cachère" !

(Suite)

La brochure dont nous avons donné quelques extraits des plus judicieux dans un premier article renferme encore quelques perles répandues dans les commentaires de l'auteur sur les lois alimentaires de la Bible. Nous sommes persuadés qu'aucun Adventiste du Septième Jour, s'il est éclairé et fidèle sur la sanctification du corps et de l'esprit, ne répudiera ses conclusions relatives à cette législation d'hygiène mosaïque :

« La loi mosaïque est une loi de vie et une loi de pureté. Elle ne vise point à l'ascétisme qui étouffe la vie, mais elle vise à la sainteté qui ennoblit la vie.

» On conviendra sans peine que la tempérance est mère de bien des vertus et que la bonne chère ouvre la porte à bien des vices... Que de mauvaises actions ont été commises au sortir de bons dîners !... La sobriété est un puissant facteur de la moralité.

» La dignité même de l'homme se trouve à un très haut degré intéressée par les lois alimentaires... Est-il digne de l'homme de se jeter sans discernement sur toute proie qui se présente, de manger tout ce qui ne le mange pas ? Quelle différence, alors, entre lui et le carnassier ? Est-il digne encore de l'homme de ne se laisser guider dans son alimentation que par des goûts raffinés et de manger tout ce qui flatte le palais ?

» L'observance de nos lois alimentaires, en développant les qualités de sobriété, de douceur, d'élévation de la pensée, aide puissamment l'homme à acquérir la pureté du cœur et la noblesse des sentiments. Elle a encore un autre résultat très précieux : c'est celui d'assurer, pour une large part, la santé du corps, en réalisant ainsi le vœu du poète antique : « Mens sana in corpore sano. »

Voici quelques autres citations empruntées par l'auteur de la brochure à une conférence que fit, en 1921, M. le docteur Adrien Loir, à la Société havraise d'Études diverses, conférence insérée dans le numéro d'octobre 1921 de la revue mensuelle : *Archives médico-chirurgicales de Normandie* :

« L'hygiène, telle que nous la comprenons aujourd'hui, n'existait pas autrefois ; mais l'homme a toujours paru se préoccuper du soin de se maintenir à l'état sain. Il a pu voir que le porc était une viande indigeste, et en défendre l'usage. Je sais que, pour ma part, il m'est absolument impossible de manger de la viande de porc le soir sans payer la chose, qui est pour moi un écart de régime, d'une insomnie fort désagréable, causée par des troubles stomacaux... Pasteur allait encore plus loin ; il ne voulait jamais sur sa table de viande de porc, animal qu'il jugeait pouvoir donner trop de maladies et qu'il digérait mal.

» Les estomacs des hommes de tous les temps ont été assurément réfractaires à ce que, de nos jours, les nôtres digèrent difficilement, et il est indubitable que nos ancêtres n'en aient fait la remarque... Le porc est aussi le véhicule d'un grand nombre de maladies ;

(1) *Mangez « cachère » !* Considérations sur les lois alimentaires mosaïques de pureté, par le Commandant Armand Lipman, Paris. Librairie Durlacher, Léon Kaan, éditeur, 142, rue du Faubourg St-Denis, 1922. Prix : 2 francs.

et, de même que nous, nos pères ont pu s'en rendre compte.

» La meilleure preuve que l'on puisse présenter, de l'application de règles d'hygiène dans une interdiction alimentaire me semble donnée par le fait suivant : le lièvre, nourriture lourde et indigeste, est interdit chez les Juifs, chez les Indiens d'Amérique, chez les Bretons au temps de César, chez les noirs de l'Afrique et de l'Océanie. Comment croire que cette interdiction n'avait point été basée sur des raisons d'hygiène ? Il est fort à supposer que ces peuples, tout en n'ayant aucune relation entre eux, se sont rendu compte que la viande de cet animal était désavantageuse aux fonctions stomacales et souvent nuisible à l'organisme humain. Il me semble que cette prescription d'hygiène est bien plus simple à admettre que de croire que des raisons de totémisme ont fait proscrire la chair de ces animaux, considérés comme impurs.

» Si le Législateur a, dans sa sagesse, frappé d'anathème ces viandes, c'est probablement pour mettre en garde contre lui-même un peuple qui, s'il n'avait eu le frein d'une défense religieuse, aurait usé d'aliments pouvant causer des maladies. Le moyen était bon ; quand bien même un petit nombre eût compris l'efficacité de ces défenses au point de vue de l'hygiène, la majorité ignorante n'eût point été à l'abri, et celle-ci est sauvegardée, car ces aliments sont condamnés comme étant impurs par prohibition religieuse.

» Des interdictions de ce genre ont été certainement utiles à une époque où les Juifs vivaient en contact de civilisations peu avancées et dans lesquelles l'hygiène alimentaire était tout à fait négligée. Grâce à l'existence de ces prescriptions, qui avaient un caractère religieux, on n'a pas touché à ces dernières et elles se transmettent de siècle en siècle. Si elles n'avaient pas eu cette forme rituelle, il est certain que, la superstition pouvant être seule inculpée de l'existence de ces abstentions, leur usage serait, depuis longtemps, tombé en désuétude. Un peuple croyant respectera toujours les prescriptions religieuses, tandis qu'il peut arriver que des affirmations provoquées par des recherches scientifiques tombent, pour faire place à d'autres. C'est affaire de théorie en vogue.

» La religion juive a codifié ce qui était courant dans la science d'autrefois ; cette science, nous ne la connaissons que par ce qui nous en est apporté par les traditions religieuses, et véritablement, on ne peut qu'en être étonné. Il est bien permis de se demander si, dans vingt siècles, à la suite de l'évolution que nous appelons le Progrès, il y aura un monument comme celui qui nous est transmis par la tradition juive, pour apporter à nos descendants les traces de notre science actuelle : nos livres existeront-ils encore, et ont-ils la vitalité d'une religion ? »

L'hygiène et le sang.

Après avoir reproduit *in-extenso* la conférence de M. le docteur Adrien Lenoir, dont nous ne citons que les paragraphes essentiels, l'auteur de la brochure passe à la considération de la loi alimentaire prohibitive du sang, et le fait en ces termes :

» Notre ami, le docteur Roland, ancien professeur à l'École de Médecine de Poitiers, que nous avons consulté à ce sujet, a bien voulu appeler notre attention sur les considérations suivantes :

1° L'homme a une répugnance instinctive pour l'absorption directe du sang, que prescrivent parfois les médecins ;

2° Le sang est d'une digestion difficile ;

3° Il y a danger à absorber le sang d'un animal malade, car il contient alors des germes mortels, tels que ceux du charbon, de la filaire de Médine, de la bacillémie, de la septicémie ;

4° Le sang contient toujours des toxines ;

5° L'anaphylaxie, source de troubles sérieux, peut résulter de l'usage du sang.

» Mais voici un exposé de la question, fait du point de vue physiologique, que nous devons à la science et à l'obligeance de M. le docteur Delaunay, directeur de l'École de Médecine de Poitiers :

» On ne doit pas oublier que le sang est, en réalité, un liquide toxique, qui reçoit les déchets, les excréta et les produits de désassimilation de tous les tissus de l'organisme, pour aller les porter aux différents émonctoires (rein, peau, tube digestif, etc...), chargés de les éliminer, ou aux glandes endocrines (hypophyse, corps thyroïde, capsules surrénales, etc...) ayant pour mission de les neutraliser. Cette toxicité du sang normal a été démontrée par des expériences d'une grande précision. Les poisons si actifs de l'urine, dont l'existence a été établie d'une façon irréfutable par les expériences de Bouchard, Charrin et Roger, ne sont, en réalité, que des poisons sanguins, en grande partie tout au moins. »

» Ainsi le sang est un poison dont l'observation des lois alimentaires de Moïse écarte le danger. »

Nous terminerons ces citations, auxquelles nous souscrivons entièrement et de tout cœur, par la boutade suivante rapportée dans la brochure en question pour montrer que l'argument d'insociabilité porté par les détracteurs des prescriptions mosaïques contre les Israélites ne doit pas nous pousser à aliéner notre liberté de faire ce que nous croyons être le bien sans nous soucier de froisser qui que ce soit. La leçon est pour l'Adventiste comme pour l'Israélite :

On raconte qu'un rabbin s'assit un jour à côté d'un évêque, à un banquet officiel. Comme il dînait d'un œuf à la coque et de quelques pommes de terre en robe de chambre, l'évêque lui dit d'un ton à la fois aimable et ironique :

— Quand donc mangerez-vous comme tout le monde ?

— À votre repas de noces ! riposta le rabbin.

Dans un dernier article, D. V., nous tâcherons de démontrer comment le Nouveau Testament est venu procéder à l'élagage du Code alimentaire de pureté promulgué par Moïse de tout le ritualisme symbolique, transitoire par sa nature, et, conséquemment, du ritualisme rabbinique traditionnel si compliqué, parasite du premier, dont la Synagogue l'avait affligé, tout en laissant subsister de ce Code divin, cela va sans dire, les prescriptions intégrales d'hygiène et de morale sanctifiante.

(A suivre.)

PAUL BADAUT.

**La grande semaine
approche :**

— 24 au 30 juin —

DANS LE MONDE RELIGIEUX

L'Angleterre et le Vatican

Le programme de la visite du roi George et de la reine Mary à la capitale italienne est définitivement arrêté. Les souverains britanniques arriveront à Rome le 7 mai et y séjourneront jusqu'au 12. Ils feront ensuite un pèlerinage à l'ancien front, et notamment au plateau d'Asiago, théâtre de l'héroïsme italien.

Il se confirme que le roi George sera reçu par le Souverain Pontife, auprès duquel l'Angleterre a d'ailleurs un représentant accrédité. Quelques protestations se sont élevées chez les ultra-protestants contre cette visite royale au Vatican, mais un des principaux journaux de Londres en a fait justice en concluant : « Si le protestantisme ne peut supporter quelques instants de contact avec le catholicisme, c'est une plante épuisée dans un sol ruiné. » (La Croix.)

Cela est parfaitement vrai. Ce n'est pas un entretien du roi avec le pape qui puisse être dangereux en soi. Ce sont les principes, le dogme, la morale chrétienne que le protestantisme anglais doit tâcher de conserver purs de tout amalgame avec le romanisme.

Les « millions » de protestants évangéliques du Royaume-Uni ont mieux à faire qu'à « appréhender » l'idée d'une visite du roi George V au Vatican. Ils n'ont qu'à le prier « humblement » de supplier son hôte illustre de recommander au monde catholique et particulièrement aux catholiques d'Angleterre la lecture quotidienne de l'Écriture sainte.

Le Carême.

« Le Carême est un temps de pénitence précédant la fête de Pâques et qui a été établi en mémoire des quarante jours que Notre-Seigneur passa au désert avant de prêcher l'Évangile. L'Ancien Testament a connu trois quarantaines célèbres : celle de Moïse, celle d'Elie, celle des Ninivites.

« La sainte quarantaine que Moïse passa au sommet du Sinaï, en compagnie de Dieu, lors de la promulgation solennelle du décalogue, est l'image prophétique des quarante jours que Notre-Seigneur passa dans le désert avant de promulguer la loi nouvelle.

« Le Carême des Ninivites nous est rappelé par l'Évangile des Quatre-Temps. Envoyé par Dieu, le prophète Jonas prêcha la pénitence en disant aux habitants de Ninive : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite. » Les Ninivites se couvrirent de sacs, firent pénitence et jeûnèrent.

« Le jeûne du Carême, jadis très rigoureux, est aujourd'hui considérablement mitigé, à cause des nouvelles circonstances de la vie. Comme il s'agit d'un précepte ecclésiastique, l'Église a toute autorité pour réglementer la loi du jeûne. » (La Croix.)

Malheureusement, le Carême catholique ne ressemble ni au jeûne de Jésus ni à celui des Ninivites, jeûnes inspirés — dans le premier cas — par un désir intense de s'approcher de Dieu, et — dans le second — par un sincère repentir des péchés commis. Sans ce désir et sans ce repentir, le prophète Esaïe (chapitre 58) déclare qu'un jeûne n'a aucune valeur devant Dieu. Cela est surtout le cas lorsque le jeûne est pratiqué à titre d'acte méritoire ou de pénitence expiatoire, doctrine qui exclut soit la conviction du péché, soit l'efficacité de l'œuvre du Rédempteur.

Messe pour le repos de l'âme.

« La section d'A.F. du 8^e Arr. fera dire une messe pour le repos de l'âme de Marius Plateau dans le courant du mois de mars. Les personnes qui désirent participer aux frais de cette messe sont priées d'adresser leur offrande, le plus tôt possible, à M. le Président de la section d'A.F. du 8^e Arr., 12, rue de Rome, Paris. »

Ainsi se lit un Bulletin jaune encarté dans les numéros de l'Action Française vendus un dimanche matin aux personnes se rendant à la messe et au sermon du Père Janvier, à l'église de la Madeleine.

Si on lisait l'Évangile, à Paris et ailleurs, on ne songerait pas à assurer à aucune personne décédée le repos de son âme. Le jour de la mort fixe irrévocablement le sort de chacun, puisqu' « après la mort suit le jugement » (Héb. 9 : 27), et que le jugement a lieu à la fin du monde.

La Bible ignore le « jugement particulier » qui aurait lieu à la mort, et qui ouvrirait les portes soit du purgatoire, soit de l'enfer, soit du paradis. Il y aura deux phases du « jugement » : celle des justes et celle des injustes, et chaque phase sera suivie d'une résurrection : la résurrection pour la vie et la résurrection pour la mort, séparées par un espace de mille ans. Dans l'intervalle entre la mort et la résurrection, aucun changement moral ne peut avoir lieu, puisque « les morts ne savent rien », et que « leur envie a déjà péri ». Eccl. 9 : 5, 6. Voir Jean 5 : 28, 29 ; Act. 10 : 43 ; 24 : 15, 16 ; Rom. 1 : 16-17 ; 2 : 16 ; 3 : 20, 23 ; Eph. 2 : 8-10 ; Apoc. 20.

Le repos dominical des clercs.

La Commission sénatoriale de législation civile a examiné la proposition de loi de M. l'abbé Lemire, votée par la Chambre, tendant à assurer le repos dominical des clercs et officiers ministériels. Cette proposition contient une disposition qui interdit le dimanche ou les jours fériés toute adjudication mobilière ou immobilière, judiciaire ou volontaire. La Commission sénatoriale a rejeté cette disposition, mais elle propose un article nouveau ainsi rédigé :

« Les clercs qui accompagnent l'officier ministériel procédant le dimanche à une adjudication mobilière ou immobilière, auront droit à leur repos compensateur un jour de semaine. Ce jour, dans chaque arrondissement, sera fixé par le préfet sur la demande de la chambre de discipline. »

On, le voit, le Sénat français, s'il est disposé à accorder aux clercs le repos hebdomadaire, n'est pas prêt — pour le moment — à leur fixer d'une façon absolue le repos dominical.

Cette attitude montre que les législateurs de la haute assemblée reconnaissent dans le repos dominical — c'est-à-dire le repos fixé au dimanche — une institution religieuse que l'État n'a pas le droit de favoriser. En effet, l'obligation civile d'un chômage en un jour de fête religieuse annule la laïcité de la loi, nie en principe la séparation de l'Église et de l'État et menace la liberté de conscience. Que dirait-on si l'État français rendait obligatoire le chômage du vendredi pour plaire aux Mahométans, et du samedi pour plaire aux Juifs ?

Défense protestante

« Aujourd'hui, Luther, Calvin, Th. de Bèze, tous nos Réformateurs sont présentés, par un certain catholicisme, comme des monstres d'immoralité et de fanatisme, Coligny, comme un traître à la France, et les protestants comme des ennemis-nés de la patrie commune. Les preuves de ces affirmations audacieuses n'existant pas, on les invente et on met en circulation de véritables faux qui égarent l'opinion. Tout récemment, à l'Institut catholique de Paris, un R. P. a fait applaudir l'idée que la Saint-Barthélémy n'éclata qu'en justes représailles des crimes protestants, et aux acclamations de l'assistance, il saluait la Ligue — oui la Ligue — comme ayant sauvé la France d'autrefois. C'est-à-dire qu'on nous prépare une mentalité de guerre civile.

» Déjà en 1913, l'*Eglise Libre* signalait le fait que la calomnie ne s'arrêtait même pas devant un des saints du Protestantisme, le vénérable Oberlin. Depuis, nous en avons vu bien d'autres. »

En vue des faits qui précèdent, « La Cause » a organisé un groupe de « Défense protestante » qui réfutera les accusations fausses qui paraissent dans les revues et journaux catholiques. La somme minimum de dix francs français par an (envoyés à M. l'administrateur de la *Revue chrétienne*, 83 Boulevard Arago, Paris (14^e) chèque postal, M. Temporal, Paris 44-12) donnera droit à recevoir chaque deux mois un fascicule de 32 pages, rédigé par des savants spécialistes de l'histoire religieuse moderne, et autres informations.

Tarif du Purgatoire

On nous a envoyé une circulaire en faveur de la « fondation du Noviciat du Sacré-Cœur ». Brugelette (Hainaut, Belgique).

Cette fondation est en faveur « des bienfaiteurs et zéloteurs des prêtres du Sacré-Cœur », et leur assure pendant leur vie et après leur mort, un secours spirituel inappréciable. Ces « bienfaiteurs participeront à perpétuité, au fruit d'une Messe quotidienne, dans la proportion de leurs dons », et cela selon le tarif suivant :

Participeront à cette Messe :

Tous les jours ceux qui donneront	500 fr.
Six jours par semaine, ceux qui donneront	375 fr.
Cinq jours par semaine, ceux qui donneront	250 fr.
Quatre jours par semaine, ceux qui donneront	125 fr.
Trois jours par semaine, ceux qui donneront	100 fr.
Deux jours par semaine, ceux qui donneront	65 fr.
Chaque vendredi, ceux qui feront un don de	30 fr.
Le 1 ^{er} vendredi du mois, ceux qui donneront	10 fr.
Tous les deux mois, ceux qui donneront	5 fr.

N.B. — « Notre fondation a toutes les garanties désirables de stabilité. Les offrandes provenant soit d'un don personnel, soit d'une collecte, peuvent être complétées par des versements successifs. On peut faire aussi un versement au nom de ses parents ou amis, vivants ou défunts. Prière d'adresser les lettres et les offrandes au R. P. Supérieur des Prêtres du Sacré-Cœur, à Brugelette (Hainaut, Belgique), et d'ajouter un timbre pour la réponse s'il y a lieu. — Les offrandes peuvent nous parvenir en billets de banque dans une simple lettre recommandée. »

Et dire que des millions de gens qui se croient chrétiens acceptent d'acheter ce que Jésus a offert à tous « gratuitement », « sans argent et sans aucun prix » (Esaïe 55 ; Apoc. 22 ; Mat. 10 : 8 ; Rom. 3 : 23 ; Eph. 2 : 8-10), et surtout de payer en espèces sonnantes le salut de personnes qui sont mortes, et dont le sort est donc réglé à tout jamais.

„Vie et Santé“ dans la Conférence Française

Dernièrement, une importante réunion du Comité des Publications a eu lieu à Melun sous la présidence de frère Olson.

Entre autres questions, celle de notre journal *Vie et Santé* a été particulièrement étudiée, et je suis heureux de faire part aux frères et sœurs de quelques pensées concernant cette publication. Laissez-moi tout d'abord vous donner deux citations des *Témoignages* la concernant :

« Que nos frères et sœurs se préparent à se rendre utiles en lisant les imprimés qui sont préparés pour leur instruction. Ceux qui étudient et pratiquent les principes qui y sont renfermés seront grandement bénis dans leur corps et dans leur âme. La compréhension des lois de la vie sera une sauvegarde contre des maux nombreux. » *Vol. VII, page 63.*

« Le monde a grand besoin de la lumière qui rayonne des publications traitant des lois de la vie et de la santé. Le Seigneur désire employer ces journaux comme intermédiaires par lesquels la lumière qui en jaillit arrêtera l'attention du public, et l'amènera à prêter l'oreille au Message du troisième ange. Notre journal *Vie et Santé* est un instrument dans le champ pour accomplir une œuvre spéciale en répandant dans le monde la lumière que les habitants de la terre doivent avoir pour se préparer pour le grand jour de Dieu. » *Vol VII, page 136.*

Depuis des années, notre journal d'hygiène a accompli son œuvre en Suisse française où notre cher frère Samuel Rochat a passé près de trente ans à le placer de maison en maison. Mais en France, presque rien n'a été fait jusqu'à maintenant. Des millions de familles y attendent pour s'y abonner, le passage d'un colporteur régulier ou occasionnel qui saura leur expliquer le but et la valeur du journal. Qu'allons-nous faire pour porter la lumière sur la réforme sanitaire à ces âmes ?

1° La première chose indiquée par l'Esprit de Propphétie, c'est que chaque membre lise et pratique ces lumières. Beaucoup éviteront la maladie ou trouveront, par le journal, des moyens d'obtenir une guérison prompte et peu coûteuse. Chaque famille adventiste devrait donc s'abonner à *Vie et Santé*.

2° Puis, lorsque nous comprendrons sa valeur, que chaque membre de l'Eglise fasse un abonnement chez l'un de ses voisins ou de ses amis.

3° Que les gardes-malades qui ont eu le privilège d'apprendre à connaître, au Sanatorium ou ailleurs, la valeur des principes et des traitements enseignés par le journal, prennent une part spéciale à ce travail et enseignent aux autres comment faire.

4° Que les personnes qui se sentiront appelées d'une manière spéciale au colportage de nos livres médicaux et du journal *Vie et Santé* suivent l'exemple de notre frère Rochat, et consacrent leur temps à arracher les âmes à la mort par ce moyen.

5° Que les prédicateurs et ouvriers bibliques fassent une part dans leur travail pour faire connaître les lois de la vie et de la santé du corps, par leurs paroles et par le journal. La vente régulière de quelques numéros de *Vie et Santé* leur permettra de prendre un certain nombre d'abonnements, et leurs travaux spirituels pour les âmes en sera affermi.

Répandre *Vie et Santé*, c'est travailler au salut physique et spirituel de l'humanité ; c'est travailler à la prospérité du journal et de la maison de publica-

tion. C'est aussi préparer la voie pour ouvrir un Sanatorium en France. Et ce qui est vrai pour la France l'est aussi pour la Belgique, l'Algérie et l'île Maurice.

La maison de publication a, de son côté, décidé de faire un sacrifice pour aider cette œuvre, en donnant à tous nos frères, ouvriers de la Conférence, Sociétés Missionnaires et colporteurs qui prendront quelques numéros de *Vie et Santé* pour les vendre ou les distribuer, un bénéfice de 50 pour cent.

De plus, sur tous les abonnements qui nous seront transmis par les sociétés missionnaires ou directement par les frères (s'ils sont accompagnés du montant en espèce), une remise de 1 fr. 50 sera faite à celui qui aura pris la souscription.

Que Dieu nous aide à tous à accomplir quelque chose dans cette direction ! Travaillons ! Achéons l'œuvre ! Tel est l'ordre du Maître.

Tu naquis pour servir et servir fut ta gloire :

Servir est à jamais le sceau de tes enfants.

Qui fait peu l'aime peu : qui se borne à te croire

Ne te croit point encore, ô Sauveur des croyants.

Que de maux, de périls et de besoins m'appellent !

Que de frères, d'amis, Dieu jette dans mes bras !

Que d'œuvres à fonder, que d'œuvres qui chancellent !

Travaillons, le loisir n'appartient qu'aux ingrats.

JULES REY.

—0—

Deux réveils en Irlande

Puissance de la prière

Au commencement du XVI^e siècle, il y eut un grand mouvement religieux à Ulster, en Irlande. Les terres des chefs rebelles, confisquées par la couronne d'Angleterre, étaient alors occupées par une population de colons, sauvages aventuriers pour la plupart. La vraie piété était rare parmi eux. Sept pasteurs, soit anglais soit écossais, vinrent se fixer dans cette contrée. Un contemporain dit, en parlant de l'un d'eux, qu'il vivait en grande intimité avec Dieu, priant sans cesse, soit seul, soit avec d'autres personnes. Un autre était dans les mêmes dispositions, c'était un homme très peu doué. L'historien du temps déclare que jamais il n'eût été élu par un collège de ministres, ni envoyé dans cette région pour y commencer une réforme. Ce fut lui cependant que le Seigneur choisit comme instrument pour accomplir l'œuvre admirable dont je parle ; et cela, afin qu'il fût manifeste aux yeux de tous que c'est à Dieu seul qu'en revient la gloire. « Ce n'est point par puissance, ni par force, mais par mon Esprit, a dit l'Eternel des armées. » (Zach. 4 : 6.)

Lorsqu'il prêcha à O. des multitudes d'auditeurs se sentirent repris dans leur conscience, éprouvèrent une grande angoisse et se regardèrent les uns les autres en s'écriant : « Hommes frères, que ferons-nous pour être sauvés ? » Ils perdaient connaissance à l'ouïe de la parole divine. Un jour, une douzaine furent emportés comme morts, et ce n'étaient pas des femmes, mais quelques-uns des hommes les plus hardis du voisinage, « de ceux qui ne craignaient pas de provoquer toute une ville avec leurs épées. » — « J'en ai entendu un, continue le chroniqueur, un robuste gaillard, qui est maintenant un fameux chrétien, avouer qu'il était venu à l'église pour voir comment il pourrait avec ses camarades jouer quelque mauvais tour. » L'intérêt pour les choses religieuses devint si

intense que les chrétiens arrivaient de 10 à 12 lieues de distance pour les communions. Ils ne songeaient même pas à se reposer ni à dormir ; la plupart ne mangeaient ni ne buvaient, et cependant ils repartaient « rafraîchis et fortifiés, leurs âmes remplies de la paix de Dieu. » Ce réveil changea le caractère de l'Irlande du nord.

Celui de 1859, dans la même contrée, eut une origine analogue, si humble que beaucoup ne la connurent pas et s'imaginèrent qu'il n'y avait eu aucune préparation. Cette préparation avait pourtant duré deux ans. On s'était entretenu à diverses reprises, dans la Conférence générale, du faible niveau religieux et du besoin d'une amélioration. Il y avait eu des services spéciaux de prières, à la suite desquels quatre jeunes gens avaient résolu de se rencontrer régulièrement dans une vieille maison d'école. Au bout de quelques mois, une action puissante du Saint-Esprit commença à se manifester et se répandit d'une ville à une autre, d'une contrée à une autre. Les édifices devenaient insuffisants pour les assemblées qui s'y pressaient, on se réunissait en plein air ; il y avait souvent des milliers de personnes. Il n'était pas rare de voir en une seule fois plusieurs centaines d'âmes convaincues de péché. En quelques localités, les tribunaux et les prisons se fermèrent faute de délinquants. Il y eut des effets extrêmement frappants du Saint-Esprit, qui ne laissent aucun doute sur ce fait qu'il est aussi prêt à agir de nos jours qu'au temps des apôtres, pourvu que les chrétiens, pasteurs et laïques, croient en Lui et, par la prière, lui préparent les voies.

Le beau travail d'évangélisation de Moody en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, et plus tard en Amérique, est dû également à la prière. Il avait fait peu d'impression, jusqu'à ce qu'on eût commencé à crier à Dieu ; l'on peut même dire que si jamais le célèbre prédicateur a été en Angleterre, c'est dû aux prières d'un saint homme cloué sur son lit par la maladie. Tant que l'esprit de supplication prévalut, le réveil se maintint dans toute sa force, mais peu à peu la négligence survint et l'œuvre se mit alors à décliner d'une manière sensible...

Le cri du jour est : *travail ! activité ! labour !* tandis que le besoin du jour est *recueillement, prière, intercession.*

D^r TORREY.

—0—

La "chair" ne meurt pas

« Vous avez été mis à mort.... Et moi je mourus.... Nous sommes morts au péché. » Rom. 7 : 4, 10 ; 6 : 2.

« Marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. » Gal. 5 : 16.

« La chair n'est pas détruite par la conversion, a dit quelqu'un. Elle n'est pas même entièrement anéantie par la sanctification, bien qu'elle perde constamment de son pouvoir tyrannique. »

Pour avoir ignoré ce fait, certains chrétiens ont affirmé qu'ils ne péchaient *plus*, et on les a vus, au contraire, tomber dans de graves désordres.

« L'esprit nous donne l'assurance de la présence en nous du Seigneur ressuscité, tout puissant. Il n'est pas seulement sur le trône dans le Ciel ; Il est dans nos cœurs ; et pour Lui toutes choses sont possibles. Ce n'est pas à notre nature régénérée que la chair a affaire ; c'est à Celui-là même qui l'a régénérée. Notre nature est facile à séduire, tandis que notre Rédempteur est invincible. »

NOUVELLES DE L'ŒUVRE

En Mésopotamie

La lettre dont nous donnons quelques passages ci-dessous, a été adressée au bureau de la Division européenne, à Berne, 17, Hoheweg.

Mossoul, 26 mars 1923

Vous aurez été impatients de recevoir de mes nouvelles, surtout depuis mon arrivée en cette ville mésopotamienne, qui est devenue récemment une pomme de discorde entre les nations impatientes d'exploiter les riches sources de pétrole cachées dans les entrailles de la terre. Il est vrai que personne ne peut affirmer qu'elles existent en réalité, et les âpres rivalités que ces sources ont déchaînées pourraient bien être déçues.

Dieu merci, c'est dans un tout autre but que je suis ici, car je suis heureux de me réclamer uniquement des promesses faites à tous les croyants, fussent-ils les habitants de l'antique patrie d'Abraham.

Arrivé à Bagdad, l'ancienne cité des califes, je trouvai une lettre de frère Bashir-Abo-Hasso, de Mossoul, qui me souhaitait la bienvenue en Orient, et me réitérait une pressante invitation d'aller le revoir. J'ai donc eu le bonheur de le revoir après douze années de séparation, pendant lesquelles ce frère n'a reçu aucune visite de notre part, ce qui ne l'a pas empêché de rester fidèle au milieu de toutes sortes d'épreuves et de tribulations.

Depuis mon arrivée, il y a de cela un mois, nous avons eu des réunions chaque jour, et la bénédiction d'En Haut ne nous a pas fait défaut. Vendredi soir, le 16 mars, j'avais le privilège de baptiser sept âmes précieuses, faisant toutes partie de la famille de frère Bashir, à savoir : sa mère, sa femme, deux sœurs mariées, un frère, une cousine et son fils. Sabbat après-midi, le 17, nous avons célébré la communion et organisé notre première église de Mésopotamie. Elle se compose de huit membres, dont frère Bashir a été consacré ancien. Notre frère paraissait être le plus heureux des hommes. D'autres personnes qui s'intéressent se joindront sans doute à eux plus tard.

La Mission protestante en Mésopotamie a été commencée ici, à Mossoul, en 1851, par des missionnaires américains. Le premier homme qui embrassa le protestantisme fut le grand-père maternel de frère Bashir, M. Micha Hasso ; son père Abo-Hasso fut le dernier ancien de l'église protestante de Mossoul, qu'il servit pendant 15 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui eut lieu au commencement de la guerre. L'œuvre fut alors abandonnée, et nous sommes devenus les héritiers des registres de l'église, écrits en langue arabe, et racontant les débuts de l'œuvre protestante, registres dans lesquels l'histoire de notre œuvre viendra s'ajouter. Il y a actuellement ici deux missionnaires presbytériens.

Frère Bashir-Abo-Hasso fait partie des premiers fruits de mon travail à Beyrouth, en 1910. J'eus le plaisir de le baptiser, alors qu'il achevait ses études de pharmacien à l'Université américaine. Les péripéties de sa vie depuis lors seraient une longue histoire à raconter, et révèlent l'œuvre miraculeuse de la grâce de Dieu dans une âme modeste et fidèle. La prospérité matérielle a été accordée aux divers établissements que notre frère dirige à Bagdad et à Mossoul... Il va sans dire que ces amis désirent voir se développer une forte œuvre missionnaire à Mossoul et dans tout l'Iraq.

Quand cette lettre vous parviendra, j'espère être sur mon retour, via Bagdad, en automobile, voyage

qui n'est pas très agréable, mais plus sûr que le voyage direct à Alep. Ce voyage m'a pris cinq jours à l'aller. Dans le même temps, une caravane d'Anglais avait été détroussée, et quelques voyageurs tués.

Nous avons des connaissances et des amis tout le long de la ligne qui va de Salt, en Transjordanie, jusqu'en Mésopotamie. A Salt, frère Michaël, est resté seul et fidèle depuis 1914, fermant son magasin le Sabbat. A Taiby, l'ancienne Ophra, des amis nous attendent et nous rappellent l'appel qu'ils nous ont adressé il y a douze ans. Que faire pour répondre à ces appels d'âmes honnêtes dispersées à travers ces territoires où la persécution règne à l'état permanent ?...

W.-K. ISING.

Au Canada

Extrait d'une lettre de frère Curdy :

Avant-hier, Sabbat, j'ai eu le plaisir de rencontrer à Montréal, une dame qui allait à confesse chaque semaine. Elle est venue à des réunions qui ont eu lieu dans le Tabernacle français, et au bout de deux ou trois semaines, elle achetait sept Bibles pour en faire part à ses parents et amis. Sabbat, je parlais dans le même Tabernacle, et la brave femme se trouvait dans mon auditoire. On m'avait assigné à cette occasion le sujet « La Messé ». A la fin du culte, elle est venue me dire qu'elle n'y retournerait pas...

...Je te parle du Tabernacle tout comme si tu en avais connaissance. Il s'agit d'une chapelle démontable dont la Conférence générale a fait cadeau au département français. Pendant toute la durée de l'hiver, des réunions y ont été tenues avec profit. Bien que cette construction soit légère, elle se chauffe fort bien. On s'y trouve même mieux que dans la chapelle anglaise. Elle peut asseoir, à l'occasion, quelque chose comme trois cents personnes.. Elle a 24 mètres de long sur 10. Dès que l'on jugera que l'œuvre est faite dans le quartier où elle se trouve actuellement, on pourra la démonter et la transporter, soit dans quelque autre quartier de la ville, soit dans quelque autre ville. Elle appartenait précédemment à l'Eglise presbytérienne....

...Nous avons aux Etats, un colporteur français, le frère Jean, qui fait des ventes fabuleuses. Rien qu'avec les petits ouvrages que nous possédons : *l'Espoir du Monde* et *Vers Jésus*, il a réalisé 800 dollars de bénéfice net au cours de l'hiver qui touche à sa fin. Et encore, il a dû perdre passablement de temps en raison de l'état de santé de sa compagne. En 20 jours, il en a placé 2.000 exemplaires.

PORTUGAL.

Frère A.-F. Raposo dit : « Il paraît que le gouvernement portugais pense sérieusement à faire descendre le change et à mettre la valeur de l'écu en stabilité, ce qui nous aidera dans l'œuvre de publication. Le premier numéro de notre journal « Les Signes des Temps » paraîtra vers la fin de ce mois.

Bien que nous ne soyons pas à même, cette année, de publier une aussi longue liste d'ouvriers envoyés dans les champs missionnaires que les années précédentes, nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos frères et sœurs le fait que 178 missionnaires ont quitté leurs foyers, en réponse aux appels qui nous sont parvenus de toutes parts.

Quarante-et-un d'entre eux retournaient dans leur ancien champ après un congé.

Note. — En vue d'éviter les longueurs, tout en étant aussi précis que possible, nous employons l'abréviation (m.c.) pour indiquer qu'il s'agit d'un missionnaire consacré. — *Réd.*

Janvier

C.-A. Andersen et sa femme, de Saskatchewan, Canada, au Chili, Amérique du Sud.
A.-G. Youngberg, m. c., sa femme et son enfant, de South Dakota, aux Indes.
G.-L. Gulbranson et sa femme, de la maison d'édition de Brookfield, pour l'Angleterre.
Ethel Edwards, de Takoma Park, en Chine.
Georges-M. Masters, d'Australie, aux îles Fidji.

Février

R.-P. Gage et sa femme, du Collège d'Oshawa, en Jamaïque, Indes occidentales.
Fred Kinnear et sa femme, de New-York, en Argentine, Amérique du Sud.
M.-F. Wiedmann et sa femme, de Iowa, aux Philippines.
W.-H. Marter et sa famille, d'Angleterre, en Amérique du Sud.
Leslie Billes, de l'Afrique du Sud, en Rhodésie.
Dorothy Bulgin, du collège de Spion Kop, Afrique du Sud, au Congo.
Louis Hertogs, du Natal, au Congo.

Mars

F.-F. Oster, m. c., et sa famille, en Perse (retour).
Laura Page, de l'Afrique du Sud, en Rhodésie.
Frank Ingle, de l'Afrique du Sud, en Rhodésie.
B.-P. de Beer, de l'Afrique du Sud, en Rhodésie.
Frère Hektor et sa femme, de l'Afrique du Sud, en Rhodésie.

Avril

E.-M. Fishell, m. c., et sa famille, du Canada oriental, en Angleterre.
C.-C. Belgrave et sa famille, aux Indes (retour).
Daisy Ingle, de l'Afrique du Sud, au Béchuanaland.

Mai

V.-M. Hansen et sa femme, de Californie, en Chine.
Grace Neibuhr, d'Australie, aux îles Fidji.

Juin

O.-W. Nolda et sa femme, aux Indes (retour).
I.-G. Knight, m.c., et sa femme, à l'île de la Trinité, Indes occidentales (retour).
Fred Hutchinson et sa femme, du Michigan, au Canal de Panama.

Juillet

B.-B. Aldrich et sa femme, en Espagne (retour).
L.-J. Burgess, m.c., et sa femme, aux Indes (retour).
W. Cuthbert et sa famille, d'Angleterre, en Afrique orientale.
Arthur Matthews et sa femme, d'Angleterre, en Afrique orientale.
A.-F. Bull, d'Angleterre, en Afrique orientale.

A.-N. Anderson et ses deux enfants, au Japon (retour).

Tillie-E. Barr, du Michigan, en Chine.

F.-M. Larsen et sa femme, de Tokama Park, en Chine.

Herbert-C. White et sa famille, de la Californie, en Chine.

P.-A. Webber, m.c., et sa famille, au Japon (retour).

Frère Hancock, sa femme et leur sœur, de Takoma Park, au Chili, Amérique du Sud.

Prof. H.-C. Lacey, du collège de Washington, en Angleterre.

Cameron A. Carter et sa femme, de Takoma Park, en Chine.

J.-A. Guild et sa famille, de Tokama Park, en Chine.

Frère Mc Whinny et sa famille, aux Indes (retour).

Marthe Matterand, de Washington, aux Indes.

Dr Adrian Clark et sa femme, de Tokama Park, aux Indes

Guy-E. Mann et sa femme, de Californie, au Pérou, Amérique du Sud.

B.-G. Wilkinson, m.c., de Tokama Park, temporairement en Haïti, Antilles.

F.-M. Hansen et sa femme, du Wisconsin, dans les îles Hawai.

L.-V. Finster, m.c., des Philippines, en Malaisie.

Dorothée V. Nelson, d'Australie, à Burma.

Septembre

Frank Bond, m.c., et sa femme, en Espagne (retour).

Charles-W. Bozarth et sa femme, de Floride, en Afrique du Sud.

Prof. T.-M. French et sa famille, de Berrien Springs, en Afrique.

Harold-N. Johnson, en Jamaïque (retour).

P.-R. Miramontez et sa femme, du Pacific Press, en Argentine, Amérique du Sud.

J.-H. Boehm, m.c., et sa femme, au Brésil, Amérique du Sud.

C.-C. Schneider et sa famille, de Californie, au Brésil, Amérique du Sud.

John Isaac, m.c., et sa famille, de l'Orégon, en Pologne.

J.-H. Shilling, m.c., et sa femme, du Missouri, en Europe.

F.-A. Schilling, du Missouri en Europe.

Prof. A.-G. Roth et sa famille, d'Haïti, en France.

Ruth Roth, d'Haïti, en France.

Prof. E.-D. Dick et sa famille, de l'Alberta (Canada) dans l'Afrique du Sud.

Prof. Lynn-H. Wood et sa femme, du Collège Southern Junior, en Australie.

Prof. B.-L. Thompson et sa famille, de l'Illinois, au Pérou, Amérique du Sud.

J.-W. Rowland, m.c., et sa famille, en Malaisie (retour).

P.-G. Nelson et sa femme, en Europe (retour).

J.-W. Grounds et sa femme, de l'Indiana, à Porto-Rico, Indes occidentales.

S.-J. Johnson, d'Australie aux Indes.

Octobre

W.-E. Baxter et sa famille, au Vénézuéla, Amérique du Sud (retour).

L.-J. Barrowdale et sa famille, et Mme Crummel mère de Mme Barrowdale, de l'Ohio, au Vénézuéla, Amérique du Sud.

A.-C. Harder m.c., et sa famille, de l'Alberta (Canada) au Brésil, Amérique du Sud.

U. Wissner et sa famille, du Canada occidental, au Brésil, Amérique du Sud.

W.-C. Walston, m.c., et sa femme, en Afrique (retour).

E.-C. Boger m.c., et sa femme, de Washington, en Afrique.

Walter-C. Flaiz et sa famille, de Washington, en Afrique.

Lloyd Biggs et sa famille, de Washington, en Afrique.

Wells Bement et sa femme, de Tokama Park, aux Indes.

J.-E. Fulton m.c., et sa femme, de la Conférence générale, en Australie.

Ruth Messenger, de l'Etat de Massachusetts, en Chine.

E.-L. Woods et sa femme, du Pacific Press, en Corée.

E.-E. Beddoe et sa famille, de Nevada, dans la république de Salvador, Amérique centrale.

F.-C. Varney et sa femme, en Amérique du Sud (retour).

W.-E. Lanier, dans l'Honduras, Amérique centrale (retour).

C.-L. Bauer et sa famille, de la Virginie, au Brésil, Amérique du Sud.

W.-P. Elliott, m.c., et sa famille, du Michigan, en Haïti, Indes occidentales.

John Ford et sa femme, de Washington, dans l'Equateur, Amérique du Sud.

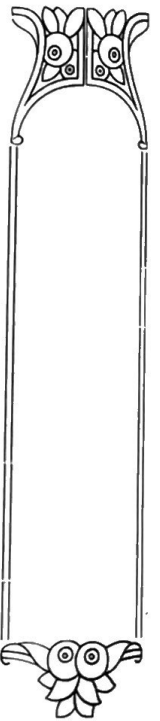
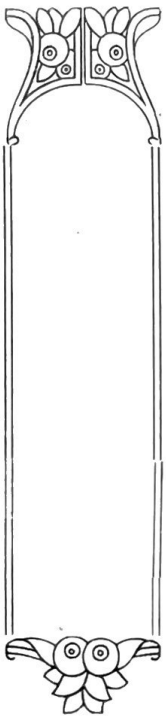
Orpha Strong, de Idaho, dans la Colombie, Amérique du Sud.

J.-M. Zerth et sa famille, du Texas, au Brésil, Amérique du Sud.

S.-G. Burley, m.c., et sa femme, de l'Illinois, en Europe.

J.-E. Jayne, m.c., et sa femme, de New-York, et Angleterre.

F.-L. Perry, m.c., et sa femme, de South Dakota, au Mexique.



Un monde plongé dans les ténèbres attend la lumière de l'Evangile

G.-A. Lindsay et sa femme, de New Jersey, en Suède.

E.-E. Andross m.c., de Takoma Park, dans l'Amérique du centre et les Indes occidentales.

Novembre

Charles Thompson, m.c., de l'Union méridionale, dans l'Amérique du Sud.

Wilbur Holbrook, m.c., et sa femme, de Californie, au Brésil, Amérique du Sud.

J. Berger Johnson et sa femme, de Californie, au Brésil, Amérique du Sud.

Emmanuel Sorenson et sa femme, de Iowa, en Abyssinie.

R.-P. Abel et sa famille, de Washington, à Siam.

O.-A. Hall m.c., en Chine (retour).

A.-H. Moreno et sa femme, du Colorado au Mexique.

S.-A. Nagel, m.c., et sa femme, en Chine (retour).

H.-W. Barrows et sa famille, en Chine (retour).

Frieda Nowald, de la maison des publications de Brookfield, en Europe.

Frieda Trefz, de Californie, en Argentine, Amérique du Sud.

F.-A. Wyman, m.c., et sa famille, à Burma (retour).

J.-A. Leland, m.c., et sa femme, de Takoma Park, au Mexique et dans l'Amérique centrale.

On remarquera en parcourant cette liste que l'Amérique, l'Europe, l'Australie et l'Afrique ont payé leur contribution en hommes et en femmes au service de la cause commune.

Les progrès réalisés d'année en année sont un garant de la victoire finale. Puisseons-nous tous puiser une inspiration nouvelle dans ce présage du jour prochain du triomphe éternel, et, avec un nouveau courage et une nouvelle détermination, nous consacrer entièrement, durant l'année 1923, à notre tâche vis-à-vis d'un monde qui périclète, en nous rappelant que chaque pas en avant nous rapproche de la victoire finale et de la patrie éternelle !

(R. and H.)

C.-K. MEYERS.

En Afrique, à certaines stations, il se rassemble des auditoires de 700 à 12.000 personnes.

--o--

En Indes, 3.000 personnes demandent l'entrée dans l'église, et observent déjà le quatrième commandement.

Département de la Jeunesse

Secrétaire d'Union : L.-L. CAVINESS

Sociétés de Jeunesse et Collecte d'Automne

Ayant maintenant devant nous les chiffres complets du travail accompli par notre jeunesse durant la Collecte d'Automne de l'an dernier, il m'a semblé que nos jeunes gens et leurs amis seraient curieux d'apprendre ce qui a été fait, autant que les chiffres peuvent nous le révéler. Nous sommes certains que les chiffres qui suivent n'indiquent qu'une partie seulement de l'œuvre accomplie.

Léman	4.866.05	francs suisses
France	8.495.90	francs français
Belgique	799.10	»
Alsace-Lorraine	1.972.65	»
Espagne	320.00	pesetas
Italie	80.00	lires
Portugal	1.196.15	escudos
Algérie	306.25	francs français
Maurice	274.78	roupies

Prenant le nombre de membres rapportés par les sociétés de jeunesse, à la fin de 1922 pour établir la moyenne des sommes recueillies par chacun de nos jeunes gens, dans l'unité monétaire de son pays, nous obtenons :

Portugal	108.74	escudos
France	74.52	francs français
Alsace-Lorraine	30.82	»
Léman	22.12	francs suisses
Belgique	16.31	francs français
Algérie	13.31	»
Espagne	12.31	pesetas
Maurice	6.54	roupies
Italie	2.86	lires

Que dirait notre jeunesse suisse de l'idée de réunir cette année 6.000 francs, soit le cinquième de l'objectif complet pour la Collecte d'automne de la Conférence du Léman ? Que dirait notre jeunesse française de la proposition de prendre pour leur quote-part 9.000 francs, soit presque le quart de l'objectif de la Conférence française, qui est de 40.000 francs ? Et qui sait si notre jeunesse belge ne serait pas d'avis de prendre comme son objectif la somme de 1.000 fr. ? Nos jeunes gens de la Conférence d'Alsace-Lorraine devraient pouvoir arriver cette année à 2.500 francs.

Notre jeunesse espagnole n'aimerait-elle pas se charger de 500 pesetas, soit du sixième des 3.000 francs prévus pour le champ espagnol tout entier ? Comme le travail de notre jeunesse en Italie n'en était l'année dernière qu'à ses débuts, il est clair que 80 liras ne représentent pas ce dont elle est capable, et j'espère la voir prendre comme objectif la somme de 1.000 liras. Quoiqu'il ne semble pas probable que nos jeunes gens du Portugal puissent faire beaucoup mieux qu'ils n'ont fait l'an dernier, n'aimeraient-ils pas cependant arrondir leur objectif, en le fixant à la somme de 1.200 escudos ?

Enfin, si l'Algérie fixe son objectif à 500 francs français, notre jeunesse de l'Union latine aurait devant elle une tâche d'une dimension très respectable. Que dites-vous à ces propositions, chers jeunes gens ? Si vous les approuvez, et si vous prenez la résolution, avec l'aide de Dieu, de faire votre possible pour les réaliser, veuillez en dire un mot à vos secrétaires missionnaires locaux, qui m'en informeront.

Allons de l'avant, chers jeunes gens, avec courage et puissance !

L.-L. CAVINESS.

Département de l'Ecole du Sabbat

L.-L. CAVINESS

Congrès des Ecoles du Sabbat de la Conf. Belge tenu à Bruxelles, du 23 au 25 mars 1923

Pour la première fois en Belgique, nous venons d'avoir un congrès des Ecoles du Sabbat. Toutes nos Ecoles y étaient représentées, et à notre grande satisfaction, pas un seul membre officiant n'y manquait.

Réunion du Vendredi 23 — Le congrès présidé par sœur C. Beullens est ouvert par le chant d'un cantique et la prière de frère A.-J. Girou ; après quoi, notre sœur souhaite la bienvenue à frère L.-L. Caviness, ainsi qu'à tous les membres présents.

La parole est donnée à frère Caviness qui nous entretient du « Rôle des Ecoles du Sabbat dans notre Message ».

Se basant sur les passages de Marc 16 : 15 et Matt. 28 : 19, 20, il nous montre qu'il ne suffit pas de prêcher, qu'il faut aussi enseigner. Le département de l'Ecole du Sabbat est l'un des premiers départements établis dans notre œuvre. Nous trouvons déjà l'institution d'écoles bibliques en Israël ; plus tard, ce fut aussi par le moyen de l'instruction religieuse qu'un réveil s'opéra parmi les protestants du XVIII^e siècle.

L'Ecole du Sabbat a joué un très grand rôle dans notre Message. Les Adventistes commencèrent à observer le quatrième commandement en 1846. Les premières leçons de l'Ecole du Sabbat furent préparées par frère White en 1852. En 1872, nos écoles reçurent une meilleure organisation. Cette même année, les premières associations de l'E.d.S. furent fondées ; en 1901, ces associations furent organisées en Département de la Conférence générale.

Depuis 1885, des dons furent faits pour les Missions étrangères ; mais ce n'est que depuis 1913 que tous les dons des E.d.S. sont réservés exclusivement aux Missions.

Le but de l'E.d.S. est de gagner des âmes et de former les caractères ; le moyen employé est l'étude de la Bible. C'est surtout envers la jeunesse que l'E.d.S. a une grande tâche à remplir ; son devoir est de former des ouvriers pour toutes les branches de l'œuvre de Dieu. Tous les membres de l'Eglise ainsi que les enfants devraient être enrôlés dans notre E.d.S.

Sabbat matin 24 mars. — Les églises flamandes et françaises se réunissent et forment une Ecole de plus de 200 membres. Pour gagner du temps, la récapitulation est supprimée et nous passons directement à l'étude de la leçon du jour.

Le chœur de l'église française ouvre la deuxième réunion. Frère Caviness nous parle sur l'importance de l'étude de la Bible.

« L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Matt. 4 : 4. Les aliments sont nécessaires à l'entretien de notre vie ; ceci est vrai non seulement pour le côté matériel, mais aussi pour le côté spirituel. La Parole de Dieu est la nourriture dont nos âmes ont besoin. « Mes paroles sont esprit et vie », dit Jésus. La Bible est la révélation de Christ et Christ est la révélation de Dieu. Si donc nous voulons connaître Dieu, son caractère, sa perfection, c'est à la Bible que nous aurons à nous adresser. La prédication ne suffit pas, elle doit être accompagnée d'une étude personnelle, approfondie et quotidienne. L'étude de la Bible stimule le développement intellectuel et a une influence

béni sur le caractère. Tout membre de l'Eglise devrait se mettre avec plus de zèle et d'ardeur à l'étude de la Parole de Dieu, et être ainsi chaque jour en communion plus intime avec le Seigneur.

Sabbat après-midi. — Nous nous réunissons à nouveau à 2 h. 30. Divers sujets nous sont présentés :

1° *Les attributions du Directeur et du Secrétaire de l'E.d.S.*, par J. Wibbens.

Le directeur doit être avant tout un homme converti. Il peut ne pas avoir beaucoup de capacités intellectuelles, mais s'il accomplit sa tâche avec amour, consécration et humilité, il sera à même d'éveiller un grand intérêt, tant parmi les moniteurs que parmi les élèves. Il doit veiller à l'ordre et à la bonne marche de l'Ecole : commencer toujours à l'heure, veiller à ce que les moniteurs absents soient remplacés, et prendre soin des étrangers. Un bon directeur veillera à ce que l'E.d.S. soit intéressante pour chacun, en évitant d'être long et fatigant dans ses explications. Il ne critiquera jamais qui que ce soit devant les moniteurs ou les élèves.

Comme le directeur, le secrétaire doit être une personne convertie, aimant son travail, et s'y consacrant de tout son cœur. Il fera les procès-verbaux d'une façon courte et précise, et remplira minutieusement les rapports à envoyer au secrétaire du département.

2° *La meilleure manière de faire les questions générales*, par A.-J. Girou.

La personne chargée de faire la récapitulation doit en premier lieu connaître parfaitement sa leçon. Il n'est pas nécessaire que chaque point de la leçon soit à nouveau traité, mais on aura soin de faire ressortir les points saillants et de s'arrêter également sur ceux qu'on croit ne pas avoir été considérés dans les classes, peut-être faute de temps. Les questions doivent être claires et simples. Il ne faut pas choisir au hasard les personnes qui ont à donner une réponse, mais faire ce choix selon les questions posées. Qu'on se souvienne, en toutes circonstances, qu'il faut toujours encourager et non blâmer.

3° *Le bon Moniteur*, par A. Mathy.

Deux choses sont à considérer dans le choix d'un bon moniteur : le côté intellectuel et le côté moral. Il faut s'assurer le concours des meilleurs membres de l'école, riches en expérience chrétienne et en connaissances scripturaires. Le moniteur doit pouvoir rendre la leçon intéressante en ne se bornant pas aux données du questionnaire, mais en faisant bénéficier ses élèves de ses connaissances bibliques ainsi que des lumières puisées dans nos meilleurs ouvrages.

Le moniteur s'efforcera de posséder suffisamment son sujet afin de ne pas devoir se servir du livre pour poser les questions, et il exigera que ses élèves mettent celui-ci complètement de côté. La leçon sera ainsi plus profitable pour chacun. Il fera parler les élèves le plus possible, en évitant cependant avec soin les controverses et les discussions oiseuses qui le plus souvent ne font qu'aigrir l'esprit et perdre un temps précieux à des questions sans importance.

Le moniteur doit savoir qu'il a charge d'âmes, et ne pas perdre de vue que le but de l'E.d.S. n'est pas seulement d'étudier quelques sujets bibliques ; il faut qu'un travail intérieur se produise chez chaque élève. Si un membre de sa classe vient irrégulièrement à l'école, son devoir est de le visiter, de prier avec lui, et de lui faire comprendre l'importance de l'E.d.S. Si les élèves d'un groupe ne sont pas encore membres d'église, le moniteur a une occasion merveilleuse de faire du bien à ces âmes.

4° *La nécessité de l'étude quotidienne*, par J.-L. Loots.

De même qu'il nous faut journalièrement de la nourriture pour l'entretien de notre vie, il nous faut aussi,

jour après jour, une nourriture pour le soutien de notre âme. L'E.d.S. nous fournit une occasion favorable de nous procurer cet aliment dont nous avons besoin. Le « plan d'étude » de nos leçons est divisé de manière à faciliter l'étude quotidienne des Saintes Ecritures. Faisons-en usage. Il est possible, avec un peu de bonne volonté, de consacrer chaque jour quelques minutes à l'étude de la leçon, ce qui encourage et fortifie. Il faut que chaque jour nous revêtions les armes spirituelles pour lutter contre l'adversaire ; la Parole de Dieu est l'arme la plus efficace. Cette Parole de vie nous communiquera la force qui nous permettra de croître et de porter des fruits jusqu'en l'éternité.

(La fin prochainement).

Lettre de l'île Maurice

Rose Hill, le 10 février 1923.

Cher frère Caviness,

Je vous remercie pour votre bonne lettre du 24 décembre et pour les 28 exemplaires du *Moniteur* reçus en même temps. Nous sommes si heureux et reconnaissants d'avoir ce petit journal, qui aidera beaucoup les moniteurs. Ils nous sont arrivés justement à temps pour étudier le premier trimestre 1923 que nous commencerons dans quelques semaines. Vous vous êtes donné beaucoup de peine. Que le Seigneur bénisse tous vos efforts pour l'avancement de Sa cause dans cette branche de Son œuvre à Maurice et partout ailleurs. Que nos écoles du Sabbat grandissent de toutes les façons, avec le secours de l'Esprit de Dieu ! C'est avec bonheur que je vous aiderai, selon mes faibles moyens, dans la traduction de quelques articles intéressants que je rencontrerai dans le *Sabbat School Worker* ou ailleurs.

Je n'ai pas encore reçu le paquet de cartes et sceaux que vous m'annoncez ; il m'arrivera peut-être ces jours-ci. Je serais si heureuse de les avoir pour les distribuer aux enfants à la fin du trimestre, il ne m'en reste plus... Nous comptons pour le moment 105 enfants, avec la perspective de voir bientôt grandir les bébés de deux et de trois ans qui viendront grossir le nombre. Nos chers petits ont été tellement encouragés par ces cartes à la fin de l'année qu'il m'en faudra beaucoup je pense pour les satisfaire ce trimestre ! Tous s'efforcent d'être réguliers et à l'heure fixée pour ne pas perdre des points...

Depuis le commencement de l'année, nous avons institué parmi les enfants les dons d'anniversaire : nous leur avons donné une petite tire-lire qu'ils doivent remplir de leurs petits sous qui seront offerts à Jésus le jour de leur anniversaire. Toutes joyeuses, trois de nos petites filles m'ont annoncé ces jours que la date de leur anniversaire approchait. « Ma tire-lire est déjà pleine », me dit l'une âgée de six ans, « il n'y a plus de place pour ajouter d'autres sous. » Elle a été heureuse d'apprendre qu'elle pourrait échanger ces petits sous contre une pièce blanche, ce qui ferait de la place pour d'autres petits sous. « Moi, j'ai déjà mis 2 Rs. 50 de côté », ajoute une plus grande. Alors, avec un air un peu soucieux, la troisième, de cinq ans, me dit : « Mon anniversaire est dans trois semaines, et ma petite boîte n'est pas encore pleine. » Elle s'est consolée avec l'assurance que sa petite boîte se remplirait jusque là. Ces petits sont encourageants. Ils mettent beaucoup de zèle et d'empressement à travailler pour porter quelque chose pour Jésus. Vous serez heureux de lire dans le rapport annuel la part de dons de ces petits. 50 enfants de nos églises et 21 des groupes ont pris part dans les petits travaux dont le résultat des ventes a rapporté la somme de 92 Rs. 35.

Nous avons organisé une jolie fête, le 31 décembre, à l'église de Rose Hill ; tous les enfants de l'île étaient

Colportage en France

présents pour venir eux-mêmes déposer leurs petites enveloppes tout au long de leur année. Je vous donne quelques détails de la petite fête qui a eu lieu à la chapelle de Rose Hill, et qui s'est passée dans l'ordre le plus parfait, à la joie des enfants et dans la satisfaction de tous. Tous nos petits, au nombre de 125, sans compter les bébés, étaient alignés dans les bancs. Après la marche d'ouverture, notre frère Noël a fait une prière ; frère Raspal a adressé des paroles d'encouragement aux enfants en faisant ressortir les avantages de l'Ecole du Sabbat. Après les projections, « Vues de la Palestine », nos enfants se sont fait entendre. Les plus petits alignés en deux rangées sur l'estrade, nous ont récité parfaitement ensemble le 1^{er} commandement. Un enfant de la classe intermédiaire nous a fait part de 12 avantages de l'Ecole du Sabbat. (article traduit du *Sabbath School Worker*).

Dans un joli ensemble, tous les enfants indistinctement ont chanté par cœur le joli cantique des *Brises du Réveil* : « Jésus me demande d'être un rayon de soleil ». C'était réjouissant d'entendre la récitation des 13 versets du quatrième trimestre par tous les enfants qui les connaissaient parfaitement : l'un n'avait pas terminé le premier texte que deux ou trois répétaient ensemble le second.

Le bouquet de la fin fut un « exercice de combat et victoire » par tous les enfants. Les garçons remplissaient le rôle de combattants ; la bannière de l'amour en tête, ils sont entrés dans l'église par l'aile droite en agitant la bannière ; ils marchaient en disant : « Nous sommes les soldats du grand et du puissant Prince Emmanuel. En son nom et sous sa bannière, nous allons en avant écraser et conquérir notre ennemi... le « péché », et, tous ensemble, ils ont chanté bien haut le cantique : « Soldats de Christ, au combat, au combat. » Les filles sont entrées du côté opposé, par l'aile gauche ; la plus grande tenait une grande bannière blanche, sur laquelle était appliquée d'un côté une grande croix rouge, le blanc paraissait au milieu ; de l'autre côté étaient les deux tables de la loi, en bleu, avec des chiffres blancs. Celles-ci revenaient victorieuses du combat, et sont entrées en disant ces paroles : « Nous sommes les servantes du grand et du puissant Prince Emmanuel ; pour sa cause glorieuse et sous ses brillantes couleurs, nous voulons Le servir, aussi longtemps que nous vivrons. » Toutes ensemble ont entonné le beau cantique : « Mon âme est libérée du pouvoir de Satan, etc... » Les garçons se sont tous joints dans le chœur : « Alléluia, Alléluia, etc... »

Deux fillettes de la classe primaire ont été choisies pour passer les pochettes dans les rangs des enfants pour recueillir leurs enveloppes.... Après avoir déposé les pochettes sur la table, tous se sont agenouillés, et ont chanté une petite prière.

La petite fête a été clôturée par les récompenses : cartes d'honneur, albums de peinture et crayons, accompagnés de textes bibliques aux plus grands, jouets aux plus petits, gâteaux, sirop.

Nous bénissons le Seigneur et Lui sommes bien reconnaissants de ce qu'Il nous ait permis ainsi de réjouir les cœurs de nos enfants et de les encourager. Nous Lui demandons de bénir ces petits moyens à Sa gloire pour le bien spirituel de nos enfants de l'Ecole du Sabbat. Qu'ils grandissent dans Sa crainte, afin d'être de grands sujets d'encouragements pour leurs parents et pour l'Eglise !

Excusez-moi, cher frère, de vous relater si au long nos petites expériences avec nos petits ; je pense que ces quelques détails vous intéresseront car vous avez tellement à cœur le bien des écoles du Sabbat.

ALICE LE MÊME

Les ténèbres du malin enveloppent ceux qui négligent la prière.

La prière du pécheur repentant et du cœur brisé sera toujours acceptée.

15 MAI 1923

Le Bulletin du Colportage français, rédigé par notre frère Francis Lavanchy, reflète fidèlement le travail accompli. Les rapports de janvier accusent pour huit colporteurs et colporteuses — 253 commandes et un total des ventes de 6.054 francs 50 dont 3.785 francs 50 pour livraisons. Une sœur arrive en tête de la liste avec 55 commandes, représentant 1.015 francs, plus 91 francs de petits ouvrages vendus, dont livraison a été faite pour la somme de 1.002 francs 50.

Frère Lavanchy rapporte qu'à Amiens 140 *Notre Epoque* témoignent de la vérité. A Albert, dit-il, « synonyme de destruction, notre cœur se serra à la vue de tant de ruines.... Quatre *Notre Epoque* et quelques petits livres marquent notre passage.... A Lille, ville de brume et de pluie, « le plus jeune de nos agents vend en un jour 6 *Notre Epoque* ».

Dans le même Bulletin, sœur Retournat écrit :

« Revenue à la campagne tout près de Longueau, à Cagny, je vendis en arrivant un livre broché dans un café, puis travaillai environ trois heures consécutives sans autre vente qu'un *Espoir du Monde* à un communiste. Je pensais rentrer, et me disais : « Encore une ou deux maisons et je file. » Je rentrais alors dans une petite maison et trouvai une vieille dame qui ne savait pas lire, et une autre d'une quarantaine d'années, clouée depuis dix ans dans son lit par la paralysie. Je lui parlai un moment et priai pour elle, puis je sortis. Il ne me restait qu'une maison à faire. Je me dis : « Essayons toujours. » Enfin, je frappe, et sur l'invitation qui me fut faite de l'intérieur, j'entrai et je me trouvai devant une quinzaine de personnes en fête. Je demandai alors la permission de présenter mon livre au propriétaire de la maison ; on me montra alors la famille (le père, la mère et le fils). Je m'adresse naturellement au jeune homme ; mais à peine ai-je commencé ma présentation qu'il me dit : « Mais c'est de l'adventisme cela !... »

« Vous pensez si j'étais surprise ! Sans me démonter, je lui réponds : « Parfaitement, Monsieur ; l'auteur de ce livre est Adventiste et moi aussi !!! » Alors s'adressant à ses invités, il leur dit qu'il connaît notre « Association », que nous faisons une œuvre très louable et que, ayant connu un jeune adventiste à Bordeaux, il est heureux d'en revoir d'autres. Sur ce, il me dit de lui marquer un *Notre Epoque* broché, car il n'est qu'un ouvrier, et ne peut faire davantage ; puis il m'accompagne chez le Curé du village qui, malheureusement, était absent. Je présente mon livre à la bonne, qui me l'achète. Elle paraissait fort étonnée que ce « petit Angélo » (c'est ainsi qu'elle a nommé ce sympathique jeune homme) ait pris un si beau livre. « C'est vrai, a-t-elle ajouté comme conclusion, qu'il en a bien besoin.... »

Frère Pierre Carayon écrit de Nantes :

« Le mardi 23 janvier, j'obtins 6 souscriptions. Fort de ce succès, je partis le lendemain avec courage ; mais mon zèle reposait sur ma propre force. Dès le début, je rencontrai de l'opposition. Un homme, à son refus formel ajouta ces paroles peu rassurantes : « Je vais mettre en garde des personnes de ma connaissance contre votre œuvre, comme je l'ai été moi-même par un ami. » Malgré cela, je travaillai avec la même ardeur manifestée le jour précédent, et rentrais le soir sans avoir obtenu de souscription. Vaincu, je cherchai dans la prière la force de travailler le lende-

» Jeudi matin, avec crainte, je commençai une maison par le 4^e étage. A la première porte, je fus mal reçu : je descendis au troisième, oubliant volontairement la porte d'en face. Mais, obéissant à la voix de ma conscience, je remontai et eus la joie de vendre un petit livre à 4 fr. Encouragé, à la première présentation, je plaçai un *Notre Epoque* à 35 fr. A midi moins le quart, je parlais hésitant, sans savoir s'il fallait me rendre à une maison négligée qui se trouvait au bout de la rue. Je m'y rendis cependant, et fus reçu très aimablement par un comte qui m'acheta un *Notre Epoque* et me donna l'adresse de deux de ses amis (comtes également) pour les visiter de sa part.

» Confus de la bonté de Dieu à mon égard, je le remerciai de tout mon cœur. »

—o—

RECUEIL TRIMESTRIEL

à l'usage des

Classes enfantines des Ecoles du Sabbat

DEUXIÈME TRIMESTRE 1923

Leçon 9. — 2 juin 1923

Les frères de Joseph en Egypte

Texte de la leçon : Genèse 42.

Verset à apprendre par cœur : « Ne vous y trompez pas : on ne se moque pas de Dieu — Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. » Gal. 6 : 7.

1. La grande famine qui avait été annoncée en songes à Pharaon s'étendit bientôt sur tout le pays. Jacob qui vivait encore en Canaan appela ses fils et leur dit : « Voici, j'apprends qu'il y a du blé en Egypte ; descendez-y pour nous en acheter... afin que nous vivions et que nous ne mourions pas. Dix frères de Joseph descendirent en Egypte. » Jacob ne voulut point laisser aller Benjamin, le plus jeune de ses fils, dans la crainte qu'il ne lui arrivât quelque malheur.

2. « Joseph commandait dans le pays d'Egypte, c'est lui qui vendait du blé à tout le peuple du pays. Les frères de Joseph vinrent, et se prosternèrent devant lui la face contre terre. Joseph vit ses frères et les reconnut ; mais il feignit d'être un étranger pour eux, et il leur parla durement, et leur dit : D'où venez-vous ? Ils répondirent : Du pays de Canaan, pour acheter des vivres. »

3. Les frères de Joseph ne le reconnurent pas. Vêtu d'habits royaux, Joseph ne ressemblait guère au garçon qu'ils avaient vendu aux marchands madianites, vingt ans auparavant. « Joseph se souvint des songes qu'il avait eus à leur sujet. » Il désirait avoir des nouvelles de son père et de Benjamin, et découvrir s'ils étaient aussi jaloux et cruels qu'alors.

4. Il leur dit donc : « Vous êtes des espions ; c'est pour observer les lieux faibles du pays que vous êtes venus. » Ils lui répondirent : « Nous sommes tous fils d'un même homme ; nous sommes sincères, tes serviteurs ne sont pas des espions... Nous tes serviteurs, sommes douze frères, fils d'un même homme au pays de Canaan ; et voici, le plus jeune est aujourd'hui avec notre père, et il y en a un qui n'est plus. »

5. Pour les éprouver, Joseph leur dit : « Vous ne sortirez point d'ici que votre jeune frère ne soit venu. Envoyez l'un de vous pour chercher votre frère, et vous, restez prisonniers. Vos paroles seront éprouvées. » Et il les mit ensemble trois jours en prison.

6. Joseph ne voulant pas que son père et son frère souffrent faute de nourriture, dit : « Si vous êtes sincères, que l'un de vos frères reste enfermé dans votre prison, et vous, partez, emportez du blé pour

nourrir vos familles, et amenez-moi votre jeune frère, afin que vos paroles soient éprouvées, et que vous ne mouriez point. Et ils firent ainsi. »

7. Pendant les trois jours qu'ils passèrent dans la prison, les frères de Joseph reconnurent combien ils avaient été méchants. Ils se dirent l'un à l'autre : Nous sommes coupables, car nous n'avons pas écouté Joseph quand il nous suppliait de ne pas lui faire de mal. Voilà pourquoi cette affliction nous arrive. Ils commençaient à saisir la signification du verset à apprendre par cœur, dans cette leçon.

8. « Ils ne savaient pas que Joseph comprenait, car il se servait avec eux d'un interprète. Il s'éloigna d'eux, pour pleurer. Il revint, et leur parla ; puis il prit parmi eux Siméon, et le fit enchaîner sous leurs yeux. » Joseph choisit Siméon car il avait été le principal acteur du traitement cruel qui lui avait été infligé.

9. « Joseph ordonna qu'on remplît de blé leurs sacs, qu'on remit l'argent de chacun dans son sac, et qu'on leur donnât des provisions pour la route. Et l'on fit ainsi. Ils chargèrent le blé sur leurs ânes, et partirent. »

10. « L'un d'eux ouvrit son sac pour donner du fourrage à son âne, et il vit l'argent qui était à l'entrée du sac. Il dit à ses frères. Mon argent a été rendu, et le voici dans mon sac. Alors leur cœur fut en défaillance ; et ils se dirent l'un à l'autre en tremblant : Qu'est-ce que Dieu nous a fait ? »

11. « Ils revinrent auprès de Jacob leur père, dans le pays de Canaan, et ils lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé. » « Lorsqu'ils vidèrent leurs sacs, voici, le paquet d'argent de chacun était dans son sac. Ils virent, eux et leur père, leurs paquets d'argent, et ils eurent peur. »

12. « Jacob, leur père leur dit : Vous me privez de mes enfants ! Joseph n'est plus, Siméon n'est plus, et vous prendriez Benjamin ! C'est sur moi que tout cela retombe. » Et il ajouta : Benjamin « ne descendra point avec vous ; car son frère est mort, et il reste seul ; s'il lui arrivait un malheur dans le voyage que vous allez faire, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le séjour des morts. »

QUESTIONS

1. Suivant la prédiction faite à Pharaon, qu'arriva-t-il ? Où demeurait Jacob ? Que dit-il à ses fils ? Combien d'entre eux descendirent en Egypte pour acheter du blé ? Où étaient les deux autres fils ?

2. Quelle position Joseph occupait-il en Egypte ? Quand ses frères arrivèrent, que firent-ils ? Les reconnut-il ? Que fit-il ? Que leur demanda-t-il ? Que répondirent-ils ?

3. Pourquoi les frères de Joseph ne le reconnurent-ils pas ? De quoi Joseph se souvint-il en les voyant se prosterner devant lui ? Que désirait-il savoir ?

4. De quoi Joseph les accusa-t-il ? Comment répondirent-ils ? Quelle déclaration firent-ils les concernant ? Que dirent-ils de deux de leurs frères ?

5. Que dit Joseph pour les éprouver ? Que devaient-ils faire ? Où les mit-il pendant quelques jours ?

6. Pourquoi Joseph décida-t-il de relâcher tous ses frères excepté un ? Qui devaient-ils amener avec eux ?

7. Quelles étaient leurs réflexions pendant qu'ils étaient en prison ? Que se dirent-ils l'un à l'autre ? Que commençaient-ils à comprendre.

8. Qui les entendait parler ? Pourquoi pensaient-ils que Joseph ne pouvait comprendre leur langage ? Quel effet leurs paroles eurent-elles sur Joseph ? Qui lia-t-il sous leurs yeux ? Pourquoi choisit-il Siméon ?

9. Quel ordre Joseph donna-t-il ensuite ?

10. En ouvrant son sac, que trouva l'un d'entre eux ? Quels sentiments éprouvèrent-ils tous à cette vue ? Que se dirent-ils l'un à l'autre ?

11. Arrivés à la maison, à qui racontèrent-ils leurs expériences ? Que trouvèrent-ils quand ils eurent vidé leurs sacs ? Quel effet cette découverte eut-elle sur eux ?

12. Que leur dit Jacob ? Pourquoi ne voulait-il pas laisser aller Benjamin ?

Leçon 10. — 9 juin 1923

Les frères de Joseph envoyés à nouveau en Egypte

Texte de la leçon : Genèse 43.

Verset à apprendre par cœur : « Celui qui réfléchit sur les choses trouve le bonheur, et celui qui se confie en l'Éternel est heureux. » Proverbes 16 : 20.

1. Lorsque le blé apporté par les frères de Joseph fut presque consommé, la famine était encore dans le pays. Jacob appela ses fils, et leur dit : « Retournez, achetez-nous un peu de vivres. »

2. Juda dit alors à son père : « Si donc tu veux envoyer notre frère [Benjamin] avec nous, nous descendrons, et nous l'achèterons des vivres. Mais si tu ne veux pas l'envoyer, nous ne descendrons point car cet homme [Joseph] nous a dit : Vous ne verrez pas ma face, à moins que votre frère ne soit avec vous.... Laissez venir l'enfant avec moi, afin que nous nous levions et que nous partions, et nous vivrons et ne mourrons pas, nous, toi et nos enfants. Je réponds de lui ; tu le redemanderas de ma main. Si je ne le ramène pas auprès de toi, et si je ne le remets pas devant ta face, je serai pour toujours coupable envers toi. »

3. Finalement, leur provision étant épuisée, Jacob consentit à laisser aller Benjamin. Il leur dit d'emporter avec eux un présent à l'intention du gouverneur [Joseph] afin de trouver grâce devant lui, il leur dit aussi : « Prenez avec vous de l'argent au double, et emportez l'argent qu'on avait mis à l'entrée de vos sacs, peut-être était-ce une erreur. Prenez votre frère, levez-vous, retournez vers cet homme. » Ensuite il pria demandant que le gouverneur d'Égypte soit bon envers eux, et laissa Siméon et Benjamin revenir vers lui.

4. Les fils de Jacob, descendirent à nouveau en Égypte, et se présentèrent devant Joseph, leur frère, le gouverneur d'Égypte. « Dès que Joseph vit avec eux Benjamin, il dit à son intendant : Fais entrer ces gens dans la maison, tue et apprête ; car ces gens mangeront avec moi à midi. Cet homme fit ce que Joseph avait ordonné et il conduisit ces gens dans la maison de Joseph. »

5. « Il eurent peur lorsqu'ils furent conduits à la maison de Joseph et ils dirent : C'est à cause de l'argent remis l'autre fois dans nos sacs qu'on nous amène, c'est pour se jeter sur nous, se précipiter sur nous ; c'est pour nous prendre comme esclaves. »

6. Lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée de la maison de Joseph ils dirent à l'intendant : « Pardon ! mon seigneur, nous sommes déjà descendus une fois pour acheter des vivres. Puis, quand nous arrivâmes au lieu où nous devions passer la nuit, nous avons ouvert nos sacs : et voici, l'argent de chacun était à l'entrée de son sac, notre argent selon son poids : nous le rapportons avec nous. Nous avons aussi apporté d'autre argent, pour acheter des vivres. Nous ne savons pas qui avait mis notre argent dans nos sacs. »

7. L'intendant leur dit : « Que la paix soit avec vous ! Ne craignez rien... votre argent m'est parvenu. Et il leur amena Siméon. Cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph, et il leur donna de l'eau, et ils se lavèrent les pieds.... Ils préparèrent leur présent en attendant que Joseph vint à midi car on les avait informés qu'ils mangeraient chez lui. »

8. « Quand Joseph fut arrivé à la maison, ils lui offrirent le présent qu'ils avaient apporté et ils se prosternèrent en terre devant lui. » Pendant que ses

frères se prosternaient devant lui, Joseph se souvint sans doute des gerbes qu'il avait vues en songe.

9. « Il leur demanda comment ils se portaient, et il dit : Votre vieux père, dont vous avez parlé, est-il en bonne santé ? Vit-il encore ? Ils répondirent : Ton serviteur, notre père, est en bonne santé, il vit encore. Et ils s'inclinèrent et se prosternèrent. »

10. En voyant Benjamin, Joseph dit : « Est-ce là votre jeune frère, dont vous m'avez parlé ? » Et il ajouta : Dieu te fasse miséricorde, mon fils ! » Joseph affectionnait tellement Benjamin, et il éprouvait de tels sentiments de tendresse envers eux tous qu'il ne put en dire davantage, « et il avait besoin de pleurer, il entra précipitamment dans une chambre, et il y pleura. Après s'être lavé le visage, il en sortit, et faisant des efforts pour se contenir, il dit : Servez à manger. »

11. Ils placèrent trois tables. Une pour Joseph, une pour les frères de Joseph, et une pour les Égyptiens. Les frères de Joseph étaient très surpris de se voir assis suivant l'ordre de leur âge, de Ruben, l'aîné, à Benjamin, le plus jeune.

12. Joseph désirait découvrir s'ils étaient jaloux de Benjamin, comme ils l'avaient été de lui-même, ainsi « il leur fit porter des mets qui étaient devant lui, et Benjamin eut cinq fois plus que les autres. Ils burent et s'égayèrent avec lui. »

13. Joseph s'efforçait d'agir avec sagesse et discernement avec ses frères. Il s'assurait en l'Éternel pour être sagement dirigé.

QUESTIONS

1. Quand les provisions apportées d'Égypte furent à peu près épuisées, que dit Jacob à ses fils ?

2. Que dit Juda à son père ? Qu'avait dit Joseph ? Comment Juda pressa-t-il son père de laisser aller Benjamin avec eux ? Quelle promesse leur fit-il ?

3. Pourquoi Jacob laissa-t-il finalement aller Benjamin ? Que dit-il qu'ils devaient emporter pour le gouverneur ? Combien d'argent prirent-ils avec eux ?

4. Devant qui les frères de Joseph se présentèrent-ils à nouveau ? Quand Joseph vit que Benjamin était avec eux, quel ordre donna-t-il à l'intendant de sa maison ?

5. Pourquoi les frères de Joseph avaient-ils peur quand ils furent emmenés dans la maison du gouverneur ?

6. Que dirent-ils au serviteur qui les fit entrer ? Que dirent-ils avoir apporté ? Que ne savaient-ils pas ?

7. Par quelles paroles l'intendant les reconforta-t-il ? Qui amena-t-il vers eux ? Comment furent-ils alors traités ? En attendant le repas, que firent-ils ?

8. Que firent-ils quand Joseph arriva ? De quoi Joseph se souvint-il ?

9. Que demanda-t-il ? Comment répondirent-ils ? Que firent-ils encore devant Joseph ?

10. Que dit Joseph en voyant Benjamin ? Pourquoi ne parla-t-il pas davantage ? Après les avoir quittés, que fit-il ?

11. Combien de tables dressa-t-on ? De quoi les frères de Joseph furent-ils étonnés lorsqu'ils s'assirent pour manger ?

12. Que désirait savoir Joseph ? En qui se confiait-il ? Répétez le verset à apprendre par cœur ?

Toute éducation qui n'est pas religieuse décomplète l'homme, et ne réussit tout au plus qu'à former un animal intelligent. C'est une erreur de penser que l'homme n'est grand que par la science ; il n'est grand, il n'est homme que par la connaissance de Dieu.

AIMÉ-MARTIN.

—o—

On fait toujours volontiers ce que l'on aime.

VINET.

L'église de Neuchâtel a reçu douze personnes dans son sein pendant l'année dernière.

—o—

Notre mission en Haiti vient de recevoir un nouveau renfort en la personne de frère M.-D. Howard, accompagné de sa femme. Il exercera les devoirs de secrétaire et trésorier de la mission.

—o—

Le département de l'Ecole du Sabbat de l'Union latine a lancé un petit journal dactylographié intitulé *Le Moniteur*. Frère Sallée nous annonce qu'il a recueilli 60 abonnements dans la Conférence française.

—o—

Nos aimables correspondantes sont priées de bien vouloir mettre leur prénom en toutes lettres, et pas seulement leurs initiales, si elles désirent éviter l'inconvénient d'être prises pour quelque homonyme du sexe fort.

—o—

Plusieurs de nos frères qui ont lu la note bibliographique consacrée au tableau prophétique et historique, composé par le frère Arendt, de Königsberg, Prusse; et lui ont écrit, ont eu des déboires pour cause d'adresse incomplète. Frère Arendt habite la rue Farenheitstrasse 151. Son numéro de chèque-postal est 16.535.

—o—

La lettre de frère Ising, qui paraît dans ce numéro portait des timbres estampillés par les autorités anglaises et françaises dans l'Iraq mésopotamien. Au-dessus de l'adresse, on lit la suscription suivante écrite à la plume : « By Air Mail » (par poste aérienne). Les inventions inouïes de notre époque vont donc servir aussi à la cause de l'Évangile.

—o—

De 1887 à 1888, la *Vie de Christ* se vendait six francs l'exemplaire, couverture toile, et 7 francs 50 tranches dorées. Entre 15 à 18 colporteurs, nous faisons pour 60.000 francs de ventes. Je pense que maintenant, les prix de vente sont bien quintuplés. Dans ce cas, cela représenterait quelque chose comme 300.000 francs de la valeur actuelle de l'argent français.

UN ANCIEN.

—o—

Le *Review and Herald* publie un très beau portrait du père de frère L.-L. Caviness, qui pouvait être considéré comme la figure la plus imposante de notre dénomination. Sa haute stature, sa barbe patriarcale l'ont fait prendre plus d'une fois, dans ses voyages, pour un prélat catholique. Il lui est arrivé, au Mexique, de voir des gens venir s'agenouiller devant lui pour lui demander sa bénédiction. Son visage figure actuellement dans le tableau d'un peintre mexicain représentant un moine en prière.

Constance PERRENOUD. — L'église de Chaux-de-Fonds fait part aux frères et sœurs de la mort de notre vénérée sœur Constance Perrenoud, décédée le 9 avril 1923, à l'âge de 81 ans. Baptisée il y a cinq ans, notre sœur fut une des appelées de la onzième heure, et se réjouissait en son Sauveur. Tant que ses forces le lui permirent, elle suivit les cultes avec joie. Elle fut une de ces humbles, de ces débonnaires à qui Jésus a promis la terre restaurée. Elle s'est endormie sans souffrances dans la paix de son Sauveur.

Frère U. Augsburguer présida le service funèbre. Prenant pour texte Eccl. 7 : 1, 2 ; Ps. 116 : 15 et Apoc. 14 : 13, il rappela, en paroles émues, aux parents et aux frères et sœurs réunis, ce que fut la vie de notre sœur, et parla avec force et conviction de l'espérance du chrétien et du bonheur de ceux qui s'endorment en Jésus. Frère H. Monnier termina le service par une fervente prière.

A notre cher frère Perrenoud et à sa compagne, nous renouvelons notre profonde sympathie.

(Chaux-de-Fonds)

CH. BRANDT.

—o—

Lucie THOMAS. — Le Sabbat, 27 janvier, on annonçait à l'église la mort de sœur Lucie Thomas. Alitée depuis de longs mois, notre sœur fut soignée à l'hôpital de Lausanne, puis à Morges, où elle mourut. Elle fut instruite dans le message et baptisée par frère P. Steiner. Aimant le Seigneur de toute son âme, et attachée à son Eglise, elle fut un modèle de patience et de foi pour ceux qui la visitèrent.

Frère J.-C. Guenin présida le service.

Nous remercions les sœurs de l'église de Lausanne qui ont visité notre sœur Thomas, et nous présentons à la famille affligée notre sympathie chrétienne.

(Genève.)

LOUIS GUENIN.

JEUNE HOMME 30 ans, fort et robuste, cherche emploi chez agriculteur adventiste pour se perfectionner dans la langue française, de préférence en Suisse française. S'adr. J. Wyss, chez A. Wyss, dentiste, à Gelterkinden, près Bâle.

LA REVUE ADVENTISTE

Journal paraissant deux fois par mois

Prix de l'abonnement annuel :

	Un an	6 mois
France, Belgique et Colonies	10 fr.	6 fr.
Etranger (argent français)	12 fr.	7 fr.
Suisse (argent suisse)	6 fr.	3 fr. 50

AGENTS :

BRUXELLES, 174 Boulevard Anspach.
 LAUSANNE, 4 Jumelles.
 PARIS, 1 rue Nicolas-Roret XIII.
 STRASBOURG, 144 Grand'rue.
 ALGER, 2 rue Robert Estoublon.

Le rédacteur : JEAN VUILLEUMIER

L'éditeur responsable : SAMUEL BADAUT

Imp. Les Signes des Temps, Dammarie-les-Lys (S.-el-M.) France